06 72 09 69 52
hello@imi-executive-solutions.com
www.imi-executive-solutions.com

JURIDIQUE

Formation Fusions et transmission universelle de patrimoine – formation continue avocats (2 h)

Réf. 90ab1fad-1bca-46ea-a57c-99bba3da2536

Maîtrisez les mécanismes juridiques et fiscaux des fusions et de la transmission universelle de patrimoine en droit des sociétés.

Modalités disponibles

- Distanciel
  Durée: 2 h · Formation à distance
  Lieu: À distance

Objectifs de la formation

- Distinguer les différents régimes de fusion et leurs conditions d'application
- Identifier les étapes et formalités d'une transmission universelle de patrimoine
- Analyser les conséquences fiscales des opérations de restructuration
- Rédiger les clauses essentielles des projets de fusion et de TUP
- Conseiller les clients sur les risques et les garanties à prévoir

Programme détaillé

01 Les régimes juridiques des fusions

- Les différentes formes de fusion : absorption, création de société nouvelle, fusion simplifiée
- Les conditions de mise en œuvre et les formalités obligatoires
- Le traité de fusion : contenu, approbation et opposabilité
- La protection des associés minoritaires et des créanciers

02 La transmission universelle de patrimoine

- Le champ d'application et les conditions de la TUP
- La procédure : décision de l'associé unique, publicité et opposition des créanciers
- Les effets de la transmission : actif, passif et contrats en cours
- Les différences avec la fusion et les cas d'usage privilégiés

03 Aspects fiscaux et pratique du conseil

- Le régime fiscal des fusions et de la TUP : agrément, report d'imposition
- Les points de vigilance lors de la rédaction des actes
- L'évaluation des apports et le contrôle des commissaires
- Cas pratiques : structurer une opération et sécuriser le montage

Compétences acquises

Analyse des régimes de fusion

Identifier le régime juridique applicable et les formalités requises selon la structure de l'opération.

Maîtrise de la transmission universelle de patrimoine

Appliquer la procédure de TUP et en mesurer les effets sur les parties prenantes.

Conseil fiscal en restructuration

Analyser les conséquences fiscales et identifier les conditions d'application des régimes de faveur.

Rédaction d'actes de restructuration

Rédiger les clauses des traités de fusion et des décisions de TUP en sécurisant les intérêts des clients.

Protection des parties prenantes

Identifier les mécanismes de protection des associés minoritaires et des créanciers.

Public et prérequis

Public visé

Avocats inscrits au tableau, Avocats en droit des sociétés, Avocats en droit fiscal, Avocats conseils d'entreprises

Prérequis

Être avocat inscrit au tableau d'un barreau.

Informations pratiques

Durée : 2 h

Délai d'accès : 25 jours après la validation de la commande

Tarif : sur devis. Contactez-nous pour obtenir un devis adapté à vos besoins.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formation à distance · Supports pédagogiques · Quiz d'évaluation en fin de formation · Attestation de formation remise à l'issue

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap. Notre référente handicap Lorène Travaux est disponible pour étudier avec vous les adaptations pédagogiques, techniques ou logistiques nécessaires avant toute inscription. Contactez-nous : hello@imi-executive-solutions.com ou 06 72 09 69 52.

Votre conseiller en formation

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Téléphone : 06 72 09 69 52

E-mail : hello@imi-executive-solutions.com

Organisme de formation

IMI Executive Solutions (IT MANAGEMENT INSTITUTE), 417 rue Saint-Yves, 56580 Crédin. SIRET 98459231100018.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 10296 56 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi : certificat n° 24FOR01684.1 délivré par QUALITIA Certification, valable du 20/08/2024 au 19/08/2027, au titre des actions de formation, des bilans de compétences et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Fiche de la formation : https://www.imi-executive-solutions.com/formation/juridique/fusions-et-transmission-universelle-de-patrimoine-formation-continue-avocats-2-h

Programme généré le 20/11/2026.